

# Indignation en Espagne après l'expulsion d'un Ivoirien des Canaries vers le Maroc

**14.09.2022 Indignation en Espagne après l'expulsion d'un Ivoirien des Canaries vers le Maroc**

Un jeune homme ivoirien de 23 ans a été expulsé, jeudi, des Canaries vers le Maroc avant même d'avoir pu s'entretenir avec son avocat, ont dénoncé Caminando Fronteras et Coordinadora de Barrios. Les deux ONG engagées dans la défense des migrants dénoncent une violation des droits du jeune exilé et un grave précédent. Lundi, le Tribunal supérieur de justice des îles Canaries a indiqué que l'homme avait finalement été rapatrié dans son pays, après une escale à Casablanca.

À quelques heures près, l'expulsion ne pouvait pas avoir lieu. Jeudi 9 septembre, un migrant ivoirien, désigné par les initiales LS, a été renvoyé par les autorités espagnoles vers le Maroc. Dans la même soirée, un juge de Las Palmas, sur l'île de Grande Canarie, a ordonné que cette expulsion soit suspendue le temps d'analyser la situation de l'exilé. Mais, lorsque l'ordonnance du juge a été rendue, le vol d'expulsion avait déjà décollé.

Trois jours plus tard, lundi 12 septembre, le Tribunal supérieur de justice des îles Canaries a indiqué qu'il ne s'agissait que d'une escale à Casablanca et que le jeune homme avait été rapatrié dans son pays d'origine, rapporte La

Vanguardia.

L'expulsion a néanmoins eu lieu sans même que l'Ivoirien de 23 ans ne puisse s'entretenir avec son avocat. Alors que LS était enfermé au centre de rétention pour étrangers Barranco Seco (CIE), son conseil n'a pas obtenu l'autorisation de pénétrer dans la structure pour le rencontrer au cours des deux jours précédant son renvoi, rapportent les ONG de défense des droits des migrants Caminando Fronteras et Coordinadora de Barrios dans un communiqué commun.

*> À (re)lire : Les « renvois à chaud » à Melilla et Ceuta, une pratique légale ?*

Les deux organisations rapportent des propos de l'Ivoirien qui laissent penser que son rapatriement en Côte d'Ivoire n'était pas initialement prévu. Selon lui, c'est bien au Maroc qu'il devait être expulsé.

« La police m'a informé qu'elle ne pouvait pas m'envoyer dans mon pays et que l'ambassade de Côte d'Ivoire acceptait mon expulsion vers le Maroc. Je pouvais voir le ticket qui était sur la table et il était écrit Casablanca. J'ai bien peur que le Maroc ne soit pas un pays sûr pour nous, Subsahariens », avait déclaré le jeune homme.

**« Traitements inhumains et dégradants »**

D'après Caminando Fronteras et Coordinadora de Barrios, l'Ivoirien n'a été informé de son expulsion vers le Maroc que 24 heures avant qu'elle ait lieu.

Pour les deux ONG, le renvoi du jeune homme « implique une violation de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme [CEDH] ». « Monsieur LS fait partie d'un groupe systématiquement exposé à une pratique de traitements inhumains et dégradants au Maroc par les autorités de ce pays », avancent-elles, soulignant que « la situation des migrants subsahariens est particulièrement préoccupante » dans ce pays. Son renvoi au Maroc représente un risque « pour son intégrité physique et mentale », insistent les humanitaires.

Selon Caminando Fronteras, la hâte dont ont fait preuve les Espagnols à expulser ce migrant s'explique par la nouvelle vigueur des relations hispano-marocaines dans la lutte contre l'immigration irrégulière. « Il est intolérable que les droits de l'Homme aux îles Canaries servent des intérêts géostratégiques régionaux, a condamné l'ONG sur Twitter. Ces violations des droits de l'Homme sapent la démocratie et créent un grave précédent dans les relations hispano-marocaines. »

### **Ralentissement des arrivées aux Canaries**

Après un an de brouille diplomatique, Madrid et Rabat ont repris en avril dernier leurs relations diplomatiques et placé la lutte contre l'immigration irrégulière au cœur de leur relation. En échange d'un soutien financier espagnol et européen, le Maroc s'est engagé à retenir sur son sol, les

migrants qui tentent de pénétrer dans l'Union européenne (UE).

Près de 10 600 migrants ont débarqué aux îles Canaries, en Espagne, entre le 1er janvier et le 28 août 2022, soit une hausse de 16 % par rapport à l'année dernière, selon les chiffres du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR).

*> À (re)lire : Séparées au Maroc, une fillette et sa mère se retrouvent aux Canaries*

Malgré cette augmentation, les arrivées ralentissent par comparaison avec les hausses enregistrées au cours des dernières années : entre 2020 et 2021, à la même période, elles avaient bondi de 140 %, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Des chiffres qui varient selon les sources, le ministère de l'Intérieur espagnol parlant, lui, d'une hausse de 115% entre ces deux années.

Ce ralentissement serait la conséquence directe des relations désormais apaisées entre le Maroc et l'Espagne.

### **Source**

: <http://www.infomigrants.net/fr/post/43323/indignation-en-espagne-apres-lexpulsion-dun-ivoirien-des-canaries-vers-le-maroc>